

**COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL DU 06 AVRIL 2016**

L'an deux mil seize, le six avril à 18h30, les membres du comité syndical, dûment convoqués le trente mars deux mil seize, se sont réunis sous la Présidence de Madame Nicole PAIRE, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 13  
 Nombre de membres présents : 9  
 Nombre de votants : 12

**Étaient présents** : Nicole PAIRE, Marie PRUNIER, Jeanine ROUANET, Virginie BESNARD, Henri RAULT, Éric DELISLE, Miguel BACAÏCOA, Emmanuel VALLEE, Loïc BATTAIS

**Étaient absents excusés** : Patrick COLLET donne procuration à Nicole PAIRE, Marie-Thérèse CHARTIER donne procuration à DELISLE Éric, AUBREE Anthony donne procuration à Loïc BATTAIS (les procurations mails et sms sont acceptés à l'unanimité)

**Étaient absents** : FERTIN Mickaël

Monsieur Emmanuel VALLEE est désigné secrétaire de séance.

Le comité syndical accepte, à l'unanimité des membres présents, le compte rendu de la précédente séance.

**N°11/2016 : Vote du Compte Administratif 2015, du Compte de Gestion 2015 et du Budget Primitif 2016**

**Vote du Compte Administratif 2015**

Le Comité Syndical, sous la Présidence de Monsieur BATTAIS Loïc, Vice-Président, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Madame La Présidente et lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel se résume de la façon suivante :

**Section de Fonctionnement :**

Recettes Réalisées : 236 944.67€

Dépenses réalisées : 223 263.38€

Excédent de fonctionnement de l'exercice 2015 (+) 13 681.29€, soit un excédent cumulé de (+) 28 967.93€.

**Section d'Investissement :**

Recettes Réalisées : 12 533.00€

Dépenses réalisées : 20 687.31€

Déficit d'investissement de l'exercice 2015 (-) 8 154.31€, soit un excédent cumulé de (-) 853.41€.

**Excédent global de l'exercice 2015 (+) 5 526.98€.**

**Excédent cumulé de l'exercice 2015 (+) 28 114.52€.**

Le Comité Syndical constate aussi bien pour la comptabilité principale, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion, il reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Considérant la légalité des comptes, le Comité Syndical vote à l'unanimité, le compte administratif 2015.

**Vote du Compte de Gestion 2015**

Le Comité Syndical sous la Présidence de Madame PAIRE Nicole, délibère sur le compte de gestion 2015 établi par le receveur de la collectivité, Monsieur Michel SACHER, après s'être fait présenter le Budget Primitif 2015 et les décisions modificatives de l'exercice considéré, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'actif, de l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2015 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant la légalité des comptes,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015, déclare que le compte de gestion dressé par le receveur visé et certifié conforme à l'ordonnateur n'appelle aucune observation ou réserve de sa part.

Le Comité Syndical vote à l'unanimité le compte de gestion ainsi présenté.

**Vote du Budget Primitif 2016 :**

Après avoir réuni la Commission Finance le 30 Mars 2016, Madame La Présidente donne lecture des propositions budgétaires pour l'exercice 2016 :

- Le solde déficitaire d'exécution de la section d'investissement 2015 sera reporté au compte 001 en dépenses d'investissement pour un montant de 853.41€
- Au compte 023 dépenses de fonctionnement sera mis la somme de 5 608.41€ pour transfert au compte 021 recettes d'investissement.
- Propose le vote du budget au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Après délibération, le Comité Syndical vote le budget primitif à l'unanimité.

Arrêté de la façon suivante :

**Section de fonctionnement :**

Dépenses et recettes pour la somme de 256 514.52€

**Section d'investissement :**

Dépenses et recettes pour la somme de 10 853.41€

**N°12/2016 : Questions diverses**

Monsieur RAULT Henri présente au Comité Syndical les 3 prestataires qui ont présentés leur devis pour l'installation d'une classe en préfabriqué pour la rentrée 2016-2017 à l'école de CHAUVIGNE. Il précise que ce préfabriqué sera installé dans le nouvel espace, perpendiculaire à la garderie.

Le premier devis se décompose de la façon suivante :

- Le montage pour un montant de 2287€
- Le démontage pour un montant de 2946€
- La location pour un montant de 615€ par mois

Soit pour un calcul sur 24 mois (durée maximum) : 191€ par mois + 615€ par mois : 806€

Le deuxième devis se décompose de la façon suivante :

- Le montage pour un montant de 5350€
- Le démontage pour un montant de 2550€
- La location pour un montant de 465€ par mois

Soit pour un calcul sur 24 mois (durée maximum) : 792 € par mois

Le troisième devis se décompose de la façon suivante :

- Le montage pour un montant de 5356€
- Le démontage pour un montant de 2077€
- La prestation complémentaire pour 24 mois : 2249€
- La location pour un montant de 544€ par mois

Soit pour un calcul sur 24 mois (durée maximum) : 967€ par mois

Monsieur RAULT passe à la présentation des devis détaillés. Il rappelle que les dépenses seront au prorata d'élèves par commune. Le Comité Syndical discute autour de ces devis et de la prochaine organisation concernant l'installation de ce préfabriqué. Monsieur RAULT sollicite des volontaires par commune pour créer une petite commission début mai afin d'organiser cette mise en œuvre de débattre des trois devis.

Madame La Présidente demande au Comité Syndical s'il y aura des besoins en ATSEM en plus. A priori les écoles n'auraient pas besoin de personnel en plus mais d'augmenter les heures du personnel présent.

Monsieur RAULT rappelle qu'avec la vente du minibus, Catherine ORY va voir ses heures diminuer. Le Comité Syndical propose que son temps de travail soit utilisé pour une autre mission. Il faudra étudier les contrats des différents afin de remettre à jour sur

**Récapitulatif des décisions prises au cours de la séance du 06 avril 2016 :**

N°11/2016 : Vote du Compte Administratif 2015, du Compte de Gestion 2015 et du Budget Primitif 2016

N°12/2016 : Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Mme PAIRÉ Nicole	M. BATTAIS Loïc	Mme BESNARD Virginie
M. RAULT Henri	Mme PRUNIER Marie	M. VALLEE Emmanuel
M. BACAICOA Miguel	Mme CHARTIER Marie-Thérèse	M. COLLET Patrick
M. DELISLE Éric	Mme ROUANET Jeanine	M. AUBREE Anthony
M. FERTIN Mickaël		